L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

[illegible] MATIN 12 JANVIER

# FEUILLETON.

LA [illegible] MÈRE DE BELAZÉT.

PAR HENRI DESMARRES.

VI

[illegible]

—Mais oui, partie..... dit Blanche répondant à l'interrogation muette.

—Je n'ai pas rencontré le comte de Champfleury..... j'ai trouvé un jeune homme qui m'a déclaré se tenir, la marquise de Boisme..... il a voulu m'accompagner..... il est là..... je n'ai pas voulu l'introduire avant d'avoir prévenu mademoiselle.

—Que me racontes-tu?......je ne comprends pas.....

—Je dis que j'ai trouvé au château de Champfleury la marquise de Boisme, qui m'a assuré n'être pas son frère..... Tenez, je perds la tête..... je ne sais plus ce que je dis.

—Je m'en aperçois..... allez faire entrer.

Georges souleva une portière, et Camille était dans les bras de Blanche.

—Chère amie!

—Camille sous ce costume?

—Oui..... Camille elle-même, qui vient vous présenter au vicomte d'Aubigné.

—M. Alfred?

—Alfred ne peut être ici que dans quelques heures.

—Mais dans dix minutes il ne sera plus temps!

—Rapportez-vous-en à moi, ma belle Blanche; je tiens ici la place de mon frère..... Que dois-je faire..... ou plutôt, c'est mieux, que dois faire le comte?

—Il doit faire que le comte renonce à ma main.....

—Très bien..... alors, cela me donne..... Où donne cette ouverture? continua Camille en désignant une des portes ouvrant sur le salon.

—Dans ma chambre à coucher.

—Où signer-t-on?

—Ici même..... mais écoutez, on vient..... c'est pour le contrat.

Je n'ai pas le temps de vous expliquer mon projet..... Quoi qu'il arrive, si votre père vous interroge, baissez les yeux comme une coupable..... ne répondez pas..... soupirez, si vous pouvez.

Au moment où s'ouvraient les deux battants d'une des portes du salon, Camille s'esquivait par celle que lui avait désignée Blanche comme donnant dans sa chambre.

VII

Un valet annonça:

—M. le vicomte d'Aubigné!

—M. le duc d'Hauterive!

—M. le notaire!

Et les trois personnages entrèrent dans l'ordre que leur avait assigné l'annonceur.

Le vicomte d'Aubigné n'était plus de première jeunesse, quoique son costume, par sa coupe hardie et ses couleurs tendres, en affectât les airs.

Il alla directement à Mlle d'Hauterive et s'empara de sa main, sur laquelle il déposa un baiser de cérémonie.

Blanche retira sa main qu'il était glacée sous le froid du baiser, et comme ses yeux restaient fixes et éloignés du vicomte.

—C'est donc bien effrayant un mari! lui demanda-t-il; pour la première fois, je me présente comme tel, et vous n'osez me regarder en face....... Jusqu'à ce jour, que je le sache, du moins, je n'avais pas inspiré d'épouvante....

Blanche ne répondit rien.

—En fat! pensa-t-elle.

—Allons, ma fille, reprit le duc, pour mettre fin à l'embarras des futurs époux, voici le grand moment....... le moment après lequel aspirent bien des jeunes filles, quoiqu'elles prennent souvent l'air des victimes résignées...... Vicomte, ajouta-t-il, c'est un trésor que je vous donne...... un trésor, entendez-vous, qui se confie à vos sentiments....... quoique votre passé.....

—Ne parlons plus du passé, je vous en conjure!

—Cher duc!...... s'écria d'Aubigné, j'en bille tout. Je n'ai jamais aimé qu'une seule femme, Mlle Blanche, qui réunit toutes les qualités que me séduisirent séparées dans les autres.

—Très galant! très spirituel! n'est-ce pas, ma fille? dit le duc.

—Camille ne paraît pas..... murmura Blanche parlant à sa pensée.

—Le contrat est rédigé, dit le notaire en déployant son parchemin; il ne reste qu'à le signer.

—Mais elle m'oublie! continua Blanche.

—Signez mon bonheur, mademoiselle, dit le vicomte en présentant la plume à Mlle d'Hauterive.

A ces derniers mots, un bruit comme celui que produirait la chute d'un meuble se fit entendre dans la chambre de Blanche. Tous les regards, pleins d'étonnement, se portèrent de ce côté; mais, se rappelant bientôt la recommandation de Camille, Mlle d'Hauterive abaissa ses paupières et sembla attendre l'interrogatoire de son père.

D'Aubigné pâlit sous son fard.

—D'où vient ce bruit? demanda le duc; mais c'est de votre chambre, mademoiselle.

Puis soudain, revenant à la situation et souriant du bout des lèvres:

—Ce n'est rien, sans doute, poursuivit le duc..... un domestique maladroit..... Monsieur le notaire, veuillez.....

—Pardon..... un instant..... dit le vicomte agacé d'un côté l'air affecté de Blanche, et de l'autre le sourire contraint du duc, permettez que je m'informe.

Et allant directement à la porte de la chambre de Blanche, il essaya de l'ouvrir.

—Mais elle est retenue par le verrou! s'écria-t-il..... On s'est barricadé derrière..... S'adressant au personnage inconnu qu'il supposait s'y trouver:

—Ouvrez, continua-t-il, si vous êtes gentilhomme, si vous portez une épée..... Parbleu! voilà la porte s'ouvrir et Camille se montra au seuil.

—Me voici..... Je suis gentilhomme, dit-elle d'un ton animé d'audace.

—Votre nom?

—De Champfleury.

—Et que faisiez-vous ici, dans la chambre de ma fille? demanda le duc que la stupeur clouait sur son fauteuil.

—Averti du mariage de Mlle Blanche, j'ai voulu lui adresser mes derniers adieux..... ce matin, je n'ai pas l'occasion de m'éloigner..... En voulant sauter par la fenêtre, j'ai renversé un meuble.

—Je comprends! exprima Blanche par une réponse amusante.....

—Monsieur de Champfleury, dit le vicomte en se courbant fièrement sur sa canne..... je ne sais sous les plis de son jabot, monsieur, vous devez savoir que jamais le vicomte d'Aubigné n'a souffert qu'on le mystifiât..... Vous devez prévoir la réparation qu'il exigera de l'insolent qui a osé entrer en rivalité avec lui.

—Je vous entends, répondit Camille.

—Que dit-elle? se demanda Blanche étonnée.

—Pardon, mon cher vicomte, reprit le duc s'appuyant sur ses jambes et allant à d'Aubigné, qu'une bonne leçon donnée à cet intrigant..... vos projets resteront les mêmes, et que ma fille peut toujours compter..... nous avons votre parole.

—Je la retire.

—C'est ce que nous voulons, pensèrent en même temps Camille et Blanche.

—Quoi, pour si peu de chose! continua le duc.

—Et que voudriez-vous de plus! demanda le vicomte exaspéré. Je refuse net la main de Mlle Blanche..... Je ne veux pas que la cour et la ville partent à mon nez d'un immense éclat de rire...... je ne veux pas qu'un gentilhomme imberbe venge à la fois toutes les victimes que j'ai faites.

—Alors, monsieur, pour mettre fin à ce scandale, ajouta, après un moment de réflexion le duc, qui s'approcha de Camille, je ne vois forcé, bien malgré moi je le jure, de vous recevoir dans ma famille. Blanche m'avait parlé de votre amour, de vos projets, mais j'étais loin de m'attendre à un pareil manque de toutes les convenances...... Le notaire est là; sur-le-champ vous allez épouser ma fille.

—Non, je refuse, répondit sans hésitation Camille.

—Misérable! s'écria le marquis.

—Refusez-vous aussi le duel? demanda le vicomte.

—Le duel, je l'accepte; mais le mariage..... non mille fois non. Vous me prenez comme un pis-aller; c'est là un rôle qui ne me convient pas.

—Je suis à vous, monsieur, dit le vicomte en passant fièrement devant son prétendu rival...... Je vous attends dans la grande allée du parc.

Je vous y suis, répondit Camille d'une voix ferme.

—Moi, je vais auprès du roi réclamer justice, dit le duc en foudroyant du regard, lamentablement qui lui fille.

—Mon ministère est devenu inutile, ajouta de son côté le notaire..... il ne me reste qu'à me retirer.

VIII.

—Où penses-vous en venir maintenant? demanda Blanche à Camille lorsqu'elles furent seules ensemble.

—Je veux gagner du temps...... mon frère, averti par deux lettres dont l'une certainement lui sera parvenue, et celle-là sans aucun doute celle qu'à mon arrivée à Versailles j'ai fait porter au château; mon frère, dis-je, peut arriver d'un moment à l'autre.

—Mais s'il n'arrive pas? mais s'il vient dresser au roi, ses fonctions à la cour lui permettent d'approcher à toute heure de Sa Majesté...... il obtiendra un ordre par lequel vous serez forcé de m'épouser.

—Mon frère arrivera...... au dénoûment, je vais me battre.

—Vous ne parlez pas sérieusement......

—Si, très sérieusement......

—Oh! je ne souffrirai pas que pour moi......

—C'est ainsi pour moi-même..... je ne veux pas, puisque je passe ici pour lui qu'on le soupçonne un seul instant de lâcheté. Mais vous ne savez peut-être pas que je suis de première force à l'épée..... Je me tirerai d'affaire...... soyez tranquille. Adieu!

—Jamais, jamais! s'écria Blanche, barrant le passage.

—Préférez-vous alors que j'avoue la mystification, le vicomte d'Aubigné, par jaloux de moi..... une femme..... vous épousera.....

—Oh! non, non!

—Laissez-moi donc sortir...... je vous le répète, je n'ai rien à craindre..... Je suis, grâce à Alfred, à même de me mesurer avec qui que ce soit; regardez par cette croisée, vous verrez comment je me bats, lorsque surtout c'est pour une cause aussi juste.

En disant ces mots, Camille échappa aux mains de Blanche, qui la retenait..... [illegible]

Le combat s'engagea [illegible]

[illegible]

—Mademoiselle, continua votre ouvrage..... [illegible] La blessure n'est pas dangereuse.....

*(La suite à demain.)*

---

## SPECTACLES.

Nouveau Théâtre d'Orléans.

GRANDE OPÉRA ITALIEN

MM. GHIONI et de SIG. SUSINI ........ Directeurs.

SECONDE SAISON.

Représentations (pour les souscripteurs) de la semaine prochaine—Lundi, mardi, jeudi et samedi.—Vendredi, représentation extra.

Lundi FAUST; mardi, LUCREZIA BORGIA; jeudi FAUST, I DUE FOSCARI; samedi, UN BALLO IN MASCHERA.

[illegible]

---

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

FAUST. FAUST. FAUST.

MAX STRAKOSCH annonce respectueusement aux souscripteurs et au public que le célèbre opéra sera donné

FAUST,

de Gounod, en cinq actes, sera joué, pour la première fois à la Nlle-Orléans, avec de nouveaux costumes et de magnifiques décors,

VENDREDI SOIR, 12 Janvier 1866.

—SOMMAIRE—

Ier ACTE.—Faust, dans son cabinet d'étude, désespéré de l'existence, il est décidé à se suicider. [illegible]

IIe ACTE.—La Kermesse! [illegible]

IIIe ACTE.—Le dévouement de Siebel à Marguerite. [illegible]

IVe ACTE.—Scène d'église. [illegible]

Ve ACTE.—Marguerite en prison pour meurtre; [illegible]

[illegible]

Au 2e acte, GRANDE FANFARE par un CHŒUR COMPLET, un grand orchestre et la musique militaire.

Chef d'orchestre ........ Signor F. Rosa

SAMEDI, 13 janvier, à 1 heure,

Grande matinée—IL BARBIERE DI SEVIGLIA.

LUNDI SOIR, 15 janvier—Première représentation de la seconde série.

On peut retenir des sièges dès maintenant, au contrôle.

---

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Gustave Ostermann—Locataire et Directeur.

GRAND OPÉRA ITALIEN

DE

MM. GHIONI ET SIG. SUSINI.

MAX STRAKOSCH ........ Directeur

Avis extra.

SAMEDI, après-midi, 13 janvier, à 1 heure,

Il Barbiere di Seviglia,

opéra comique de ROSSINI, avec des artistes distingués, un chœur complet et un grand orchestre.

Chef d'orchestre ........ Signor ROSA

Les Matinées musicales sont maintenant en vogue, à New-York, pendant la saison théâtrale; [illegible]

[illegible]

La seconde série de représentations commencera LUNDI, 15 janvier, par FAUST, chef-d'œuvre de Gounod.

---

Théâtre St-Charles.

VENDREDI SOIR, 12 janvier,

Bénéfice de M. CHARLES KEAN.

LOUIS XI, drame historique, en cinq actes.

---

Académie de Musique.

Spalding & Bidwell........Prop. & Directeurs

NOUVEAU SPECTACLE!

L'Illusion du Peintre.

Ballet, dans lequel figure la reine du ballet, Mlle ANNETTA GALLETTI.

LE MAITRE DE DANSE.

Pièce comique d'HERNANDEZ.

Les FRERES ROLLANDE par la Troupe.—BURLETTES de Salon.—CHANSONS et BALLADES nouvelles chantées par les demoiselles YERMAN et DOLE.

JOCKO OU LE SINGE DU BRÉSIL, pantomime favorite.

La Direction a l'honneur d'annoncer au public qu'elle a engagé EL NIÑO EDDIE, l'enfant artiste, et qu'elle donnera avis de son début.

La Direction demande avec soin pour l'une des plus magnifiques pantomimes qu'on ait jamais vue dans cette ville.

---

Musée et Institut Zoologique

de BURNELL & PRESCOTT,

composé de grandes curiosités naturelles vivantes, au No. 20 de la rue St. Charles, (ci-devant de l'Académie de Musique.)

[illegible]

---

LA NATURE DEVOILÉE

SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE DE NEW-YORK,

Rue ST CHARLES, Nos 49 et 51.

[illegible]

---

Compagnie de la Banque du Canal et de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1865.

UNE réunion des actionnaires de cette banque aura lieu, au local de la banque, jeudi, 1er février 1866, à midi, pour prendre en considération la question de savoir s'il conviendrait de réduire le capital.

Par ordre du Bureau,

Ch. JUMONVILLE,

Faisant fonctions de caissier.

---

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLÉANS,

Nlle-Orléans, 28 décembre 1865.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette compagnie, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent provenant du bénéfice des douze derniers mois et qui sera payé aux actionnaires à partir du 4 janvier 1866.

Par ordre du Bureau,

WM. S. BROWN,

Trésorier.

---

Compagnie de Navigation à Vapeur, entre la Nlle-Orléans et le Texas.

Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI, 6 novembre.

PIKE, LAPEYRE & BROTHERS

---

Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson City.

AVIS est donné que les livres de la compagnie du Chemin de fer de Jefferson City, pour les souscriptions des actions [illegible]

---

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1865.

CONFORMÉMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu, à ce bureau, LUNDI 15 janvier 1866, à midi.

W. H. McLEAN, secrétaire.

---

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1865.

CONFORMÉMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une élection, parmi les actionnaires, de dix-huit directeurs pour l'année, à partir du premier lundi de février 1866, aura lieu, au bureau de la Compagnie, MERCREDI, 17 janvier 1866, [illegible]

W. H. McLEAN, secrétaire.

---

CITY NATIONAL BANK.

(Banque Nationale de la ville de la N. Orléans.)

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1865.

CETTE Banque ayant commencé les opérations, dans son local, à l'angle des rues Magazine et Natchez, recevra les dépôts, prêtera sur des garanties de premier ordre, achètera et vendra du change et fera les COUVREMENTS sur toutes les points accessibles.

Elle achète et vend aux prix courants du marché, toute espèce de GARANTIES DU GOUVERNEMENT aux prix courants les plus avantageux.

G. W. COCHRAN, Président.

R. J. PALFREY, caissier pro. tem.

---

SUCCESSION DE GEORGE W. PARKER.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre ladite succession sont [illegible] au bureau du soussigné, No 37 rue Royale.

L. F. GENÈRES, Exécuteur.

---

Guérison certaine des hernies

Bandages patentés, de White,

Pour hommes et pour femmes.

A vendre par ........ WM. SCHETT, [illegible]

---

T. A. Moller & Jul. Horner,

Fabricants et Marchands de BIJOUTERIE FINE ET DIAMANTS,

Montres en Or et en Argent,

Passage de la Bourse, No 10, Nlle-Orléans.

[illegible]

---

O. B. GRAHAM & CO,

130........RUE GRAVIER........130

Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Steam Flax Spinning Company" de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin [illegible]

---

GEO. G. GARNER, marchand de comestibles en gros et marchand commissionnaire, rue de la Commune No 63 et rue du Canal No 44, [illegible]

---

LES CÉLÈBRES

MACHINES A COUDRE

DE

GROVER & BAKER,

POUR LES FAMILLES.

Elles ont obtenu le premier prix.

[illegible]

GROVER & BAKER ont établi une agence au No 139 de la rue du Canal. [illegible]

AGENCE RUE DU CANAL, No 139.

---

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes non expirées le [illegible] 1864 ........ $74,773

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.

J. TUYES, Président.

---

ROSENFELD & FASS.

Crinolines-spirales de la Louisiane

FABRICANTS,

164 & 166....Rue du Canal....164 & 166

CRINOLINES

FAITES SUR COMMANDE.

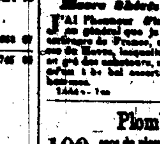

Les personnes qui veulent les meilleures crinolines et les corsets les mieux faits, sont invitées à venir visiter notre établissement.

---

AVIS

Aux Pompiers et au public en général.

Morro Shirts! Morro Shirts!

J'AI l'honneur d'informer les pompiers et le public en général que je viens de recevoir par les derniers steamers [illegible]

L. LAZARD.

---

Plomb de chasse.

100. sacs de plomb de chasse, Nos 4, 6, 7, 8, 9. A vendre par CUSACHS & OGDEN.

---

DROGUES, MÉDICAMENTS,

PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc.

[illegible]

---

MAYER FRÈRES,

Crescent City Steam Tobacco Works.

(FABRIQUE DE TABAC)

[illegible]

---

MAYER FRÈRES,

[illegible]

---

[illegible] Pilules [illegible] toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans [illegible] nouvelles pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. [illegible] des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc. [illegible] (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin rue du Faubourg St-Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM. JOHN MILHAU & Co, 183, Broadway; MM. FOUGERA, frères, 30, North William street; MM. DELLUC & Co, et L. LEROY, pharmaciens Broadway, No 771.

[illegible] Louisiane.

DES DÉPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez MM. Louis CASTEL et DELOCHE, pharmaciens, et chez MM. ED. GUILLOT et DUCONGÉ, droguistes.—Au détail, dans toutes les pharmacies de la Louisiane et des États-Unis.

---

PRÉVENTIFS ET guérison des MALADIES DE POITRINE

TRAITEMENT SPÉCIFIQUE PAR LES

HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. | SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux.

PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. | PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.

[illegible]

12, rue Castiglione, à Paris. SWANN, Pharmacien, 12, rue Castiglione, à Paris.

[illegible]

---

NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES

Par la méthode du Dr CHABLE, 36 rue Vivienne, Paris—Consult. par lettres.

PLUS DE COPAHU

DÉPURATIF DU SANG

[illegible]

HÉMORRHOIDES—Pommade guérissant en 3 jours

VENTE en GROS: S'adresser à CHABLE, Médecin-Pharmacien, 36, rue Vivienne, Paris, et leurs principaux pharmaciens.

---

INJECTION BROU

HYGIÉNIQUE INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A PARIS chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 33, et Boulevard Magenta 112.

---

BALS.

SALLE DE BAL.

UN GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ sera donné SAMEDI, le 13 janvier, à la salle d'Orléans, rue Orléans, entre Royale et Bourbon.

Admission........$2.

GUS. & LABATT, Propriétaires.

---

BAL PARÉ ET TRAVESTI

donné par le "Cercle Français",

sous le patronage de M. le Consul de France,

au bénéfice des victimes de la Guadeloupe

SAMEDI, 20 JANVIER 1866,

au Masonic Hall,

rue St. Charles, encoignure Perdido.

DIRECTEURS DU BAL.

[illegible]

Le comité d'invitation se réunira les lundis et vendredis, de huit à neuf heures du soir, chez M. Doleman, [illegible]

Les demandes d'invitations pour dames devront être adressées à l'un des directeurs ci-dessus.

Le restaurant et la buvette seront adjugés à l'enchère le mercredi 17 du courant, à 8 1/2 heures P. M., dans la salle du cercle, rue Bienville 51, chez M. HOSCH.

[illegible]

Prix du Billet: Deux Piastres.

---

Grand Bal Paré

Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle,

A LA SALLE DE L'OPERA,

SAMEDI, 13 JANVIER 1866,

Au Bénéfice de cette Institution.

DIRECTEURS.

[illegible]

---

SIROP DIGITAL LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Ce sirop est employé avec le plus grand succès depuis plus de 25 ans, contre tous les troubles de la circulation par les médecins de tous les pays. Nous citerons MM. les professeurs à la faculté de Paris, Andral, Bouillaud, Fouquier, Marjolin, Rostan, &c., qui ont obtenu les plus heureux résultats contre les MALADIES DU CŒUR organiques ou accidentelles, les PALPITATIONS NERVEUSES, oppressions, &c., les HYDROPISIES DE POITRINE et autres non enkystées, l'asthme, les Catarrhes pulmonaires chroniques, les Bronchites nerveuses, Coqueluches, Enrouements &c. qu'il guérit en peu de jours.

Chaque bouteille de SIROP DE LABELONYE est revêtue d'étiquettes [illegible]

Dépôt à Paris, rue Bourbon Villeneuve No 77, à la Nlle-Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Dauphine et Bourbon, et dans les principales pharmacies.

---

DRAGÉES GELIS & CONTE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

[illegible]

Dépôt à Paris, rue Bourbon Villeneuve, No 77, à la Nouvelle-Orléans chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Dauphine et Bourbon, et dans les principales pharmacies.

---

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

POUR MOBILE

Départ: VENDREDI, 12 janvier, à l'arrivée du convoi de la Levée et du chemin de fer Pontchartrain.

Le beau steamer FRANCES, [illegible]

L. C. HARRIS, Agent, encoignure des rues Camp et Commune.

---

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.

Le CREOLE, steamer à basse pression

Départ, tous les MARDI et VENDREDI, à 4 heures du soir.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.

[illegible]

PETER MARCY.

---

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Faisant escale à la HAVANE et à QUEENSTOWN pour débarquer et prendre les malles et les passagers.

[illegible]

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS et de la Nouvelle-Orléans tous les deux SAMEDIS.

| | | |
|---|---|---|
| LOUISIANA | [illegible] | [illegible] |
| MISSISSIPPI | [illegible] | [illegible] |
| FLORIDA | [illegible] | [illegible] |
| MISSOURI | [illegible] | [illegible] |
| ARKANSAS | [illegible] | [illegible] |
| ALABAMA | [illegible] | [illegible] |
| GAMBIA | [illegible] | [illegible] |
| CAROLINA | [illegible] | J. Hanley |
| BOLIVIAN | [illegible] | H. P. F. Gooch |

Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 [illegible]

Wm. NORTON & Co, rue Carondelet, No 41.

---

POUR LIVERPOOL.

Faisant escale à la Havane et Queenstown.

Le steamship

CAROLINA.

On espère maintenant le faire partir à cet steamer du pied de la rue Jackson. Le CAROLINA partira ponctuellement SAMEDI, treize janvier, à 4 heures de l'après-midi, et sera suivi de l'ALABAMA.

Passage à la chambre: pour Liverpool, $125; pour la Havane $35, ou l'équivalent de ces sommes en billets des États-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WASHINGTON & Co., 41 rue Carondelet.

---

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

| | | |
|---|---|---|
| WASHINGTON | [illegible] | [illegible] |
| LAFAYETTE | [illegible] | [illegible] |
| EUROPE | [illegible] | [illegible] |
| NAPOLEON III | [illegible] | [illegible] |
| ST-LAURENT | [illegible] | [illegible] |
| PEREIRE | [illegible] | [illegible] |
| VILLE DE PARIS | [illegible] | [illegible] |

Départs de New York.

EUROPE, A. Duchesne, ........ vendredi 5 janvier 1866

WASHINGTON, A. Sarmont, ........ vendredi 2 février 1866,

Prix du passage en or.

[illegible]

GEO. MACKENZIE,

Bureau transporté du No 7 au No 35, Broadway. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel. Au Havre, chez William Iselin & Cie.

---

POUR NEW-YORK—Directement.

Compagnie de Cabotage.

Départ, MARDI, 16 janvier, à 6 heures du soir.

POUR NEW-YORK.

Le steamer ALABAMA,

de 1re classe, capitaine Stinebarner, partira de son wharf, au poteau 15, 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres........$50

Secondes chambres........$30

Pour fret ou passage, s'adresser à

G. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.

L'ALABAMA sera suivi de [illegible]

Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New-York, 177 West street.

D. N. CARRINGTON, Esq., Agent.

---

Ligne de steamers à basse pression et à aube entre la Nlle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Départ, DIMANCHE, le 14 janvier, à 8 h. du matin.

Le beau steamer MAGNOLIA,

Commandant A. S. Gardner, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à

L. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

---

AGENCE D'IMMIGRATION

34 RUE DE L'UNION,

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

M. F. SZIMONSKI annonce aux planteurs de la Louisiane et des États voisins qu'il est chargé de pourvoir de main-d'œuvre [illegible]

---

G. L. Kouns & Bro.

(G. L. KOUNS — NEH. S. KOUNS.)

Marchands Commissionnaires.

[illegible]

---

GRIMA & STARK,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 5, au premier.

FELIX GRIMA

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

T. O. STARK,

NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE D'ACTES ET COMPTABLE.

---

POUR LAHAVANE—Paquebot régulier—La goélette anglaise MAURICE, [illegible]

---

POUR MATAMOROS.—La belle goélette mexicaine FAVORITE, capitaine Rodil, [illegible]

J. M. ORIOL, 127 Vieille Levée.

---

POUR TAMPICO—La goélette anglaise [illegible] POUR SISTERS, capt Guilbeau, [illegible]

L. JOUMLAC, 38, rue Natchez.

---

POUR LIVERPOOL—Le navire américain CORSICA, [illegible]

LOVELL & BAILEY, Rue Carondelet, No 23.

---

POUR LIVERPOOL—Le navire américain VANGUARD, [illegible]

LOVELL & BAILEY, Rue Carondelet, No 23.

---

HOTEL DE L'EUROPE,

21, Rue Houston Street, coin de Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway,

MMES H. CHOL ET F. PRATS.

CUISINE FRANÇAISE.

---

S. B McConnico,

FACTEUR DE COTON

Et Marchand-Commissionnaire,

Rue de l'Union, No 12.

---

ENTREPOT DE TAPIS,

No 19....RUE DE CHARTRES....No 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis—de—MEDAILLONS, velours, tapisseries, WILTON, 3 plis et Ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c; TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités [illegible]

A. BROUSSEAU.

---

P. DILLINGHAM,

AVOCAT,

Bureau au coin des rues Camp et Gravier.

---

RESTAURANT ST LOUIS,

Tenu par Henri Moerlen.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

[illegible]

---

Restaurant Français,

73....RUE DE CHARTRES....73

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

[illegible]

---

Restaurant Antoine,

39 Rue St Louis, entre Passage de la Bourse et Royale.

M. ANTOINE, restaurateur, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, [illegible]

---

Cobb, Dolhonde & Co, | Martin Dolhonde & Cobb,

Marchands-Commissionnaires et expéditeurs, No 7, North Second Street, entre Chesnut et Market, St. Louis. | Facteurs de Coton et de Tabac, Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs, No 37, rue Natchez, N-Orléans, (Lne).

ILS sollicitent des ordres pour l'achat ou la vente de Coton, Sucre, Mélasse, Café, Comestibles, Produits de l'Ouest, Grains de toute espèce, Foin, Fourniture de marine, Tabac en Cordes, Cigares, &c.

---

Cirage Français.

50 DOUZAINES DE CE CIRAGE, reçus tout récemment de la manufacture de Monsieur Dubois, [illegible]

---

J. TATUM,

[illegible]

---

## VENTES JUDICIAIRES

SUCCESSION DE FEU [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif

---

Succession de dame CATHERINE KERNAN, décédée épouse d'Edward Mearington.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 25,562—En vertu d'un ordre de vente rendu le 29 novembre 1865 [illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

---

FRED. LOREAU vs PIERRE POMPE.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

---

FRANK ROGER vs FRANK WERLING.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 15,415—[illegible]

CHARLES BIENVENU

---

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS vs FÉLIX J. PUECH.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,796—[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

---

EUGÈNE F. GARCIA vs sa dame IRMA KIRCHOLGAR.

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,775—[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

---

SUCCESSION DE FEU SIMON GAETANO AVERIO, décédé.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 26,994—[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

---

PIERRE THEOPHILE COMMAGERE vs. Jean Montané.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,305—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, vingt-cinq de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, [illegible]

CONDITIONS—[illegible]

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

---

MALADIES,

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGÉ.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, gales, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr P. VERGÉ. [illegible]

GAUDOZ Jr, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

---

Avis d'Encanteur.

ROBINSON & NASH.

Chas. T. Nash s'étant retiré de la maison E. Robinson & Co., a formé une société avec W. L. Robinson, encanteur, pour continuer les affaires d'encan et de commission, sous la raison

ROBINSON & NASH.

Bureau, dans la BATISSE DENMAN, au coin des rues Carondelet et Gravier.

---

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE

DE SCHIEDAM,

SUPÉRIEURS à toutes les autres qualités [illegible]

62 rue Commune.

---

RAPHAEL BELTRAN,

GROCER EN GROS.

Vieille-Levée No. 101, entre St-Louis et Conti.

SUCRE, Mélasse, Porc, Graisse, Farine, &c., [illegible]

---

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'automne et d'hiver.

[illegible]

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater du JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

DE LA VILLE. | DU LAC.

[illegible]

---

MAGASIN DE CHAPEAUX D'EVANS.

[illegible]

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Vente remise à

VENDREDI, 12 JANVIER 1866,

A MIDI.

Grande vente à longs termes de 54 arpents de terre de valeur, situés dans la paroisse Plaquemines, près du quartier Bouquille, à 50 milles plus bas que la ville et sur la rive gauche du fleuve. Ces terres conviennent parfaitement à la culture du riz et des orangers.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale No 42.

VENDREDI, le douze janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, située rue Royale, entre celles de la Douane et Canal, il sera vendu les terres ci-après décrites, faisant partie de l'habitation bien connue de G Lanaux & Co., savoir:

CINQUANTE-QUATRE portions de terre, situées dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, près du quartier Bouquille, à 50 milles de la ville, numérotées de 1 à 54, ayant chacune 1 arpent de façade sur le fleuve, sur une profondeur de 40 arpents.

[illegible]

Actes de vente pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui ne feront mettre en possession à leurs propres frais.

---

Terrains de prix pour bâtir, à Alger, faisant face à la rue Taylor et à l'Avenue Verret—Également, 400 actions de "Polk County Copper Co", de l'État du Tennessee; 30 actions de la banque Crescent City et 1 action de la société "La Variété."

SUCCESSION DE GEO. W. PARKER.

No 24,097.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale No 42.

LUNDI 12 février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Propriétés foncières.

[illegible]

ACTIONS.

400 actions de $100 chacun, du "Polk County Copper Co" de l'État du Tennessee.

30 actions de la banque du Crescent City [illegible]

1 action du capital de la société "La Variété".

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

Les actes de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

---

Maison basse, confortable, dans la rue de l'Union, entre les rues St-Jean-Baptiste et Girod.

Par G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI 13 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

UN TERRAIN situé dans l'îlet No 62, [illegible]

---

Maison de prix en briques, No 265 de la rue Dauphine, près de l'Esplanade et face au chemin de fer de la ville.

Par G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau rue Royale, No 42.

SAMEDI, 13 janvier 1866, à midi, [illegible]

---

Maison agréable et bien bâtie, dans la rue Laharpe, près le coin de la rue Villeré.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI 13 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

---

MAISON en bois, à étage, dans la rue des Ursulines, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale No 42.

SAMEDI 13 janvier 1866, à midi, [illegible]

---

Terrains de choix dans le Troisième District.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

SAMEDI, 13 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—

[illegible]

---

MEUBLES. MEUBLES.

Succession de Joseph Anthoine.—No 26,767

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

LUNDI 15 janvier 1866, à midi, sur les lieux, au coin des rues des Français et Victoire, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

---

Vente pour opérer un partage.

Terrains de valeur, pour bâtir, dans le Premier District, rue de l'Annonciation, et l'un desquels forme l'angle des rues Annonciation et Erato ou Mélicerte.

Dans l'affaire des mineurs Saulet, No 7347.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

MERCREDI, 17 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, [illegible]

Termes et Conditions.

[illegible]

---

Propriétés de valeur situées à Alger et très convenables pour chantiers de marine.

Succession de F. A. Hebriet —No 25,604—

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

MERCREDI 17 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

---

Terrains de valeur, pour bâtir, et touchant sur la ligne du fond, faisant face aux rues Esplanade et Quartier, entre les rues Chartres et Royale.

Succession d'Anatole P. Asegne—No 18,912.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

MERCREDI, 17 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs il sera vendu à l'effet d'opérer un partage, et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District [illegible]

Conditions—Un tiers comptant; [illegible]

Les actes de vente pardevant Ad. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

---

PAR G. DE FERIET.

Maison confortable à étage et une maison basse, situées à l'angle des rues Claiborne et Conti—Pour être vendues ensemble.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

JEUDI, 18 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu—

Un terrain formant l'angle des rues Claiborne et Conti, [illegible]

Conditions—La moitié comptant, [illegible]

L'acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

---

PLACEMENT AVANTAGEUX.

Maison à étage, divisée en deux corps de logis, Nos 211 et 213 de la rue des Remparts.

PAR G DE FERIET, encanteur,

Bureau rue Royale, No 42.

MERCREDI, 17 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu,

[illegible]

L'acte de vente pardevant Gottschalk et Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs.

---

TERRAINS DE PRIX,

améliorés, et nus, faisant face au canal Carondelet, aux rues Robertson et St. Philippe.

Succession de John B Toulmé.—No. 17,987

PAR GABRIEL DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale No 42

MERCREDI, 31 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

CINQ TERRAINS situés dans l'îlet [illegible]

[illegible]

---

Magasins en briques, de valeur, dans le Premier District, sur les rues Tchoupitoulas et Commerce, le dernier bien connu sous le nom de "boulangerie D'Aquin", également, un terrain au coin des rues Champs Elysées et Force, Troisième District, et deux certificats du script de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle Orléans, Nos. 205 et 349.

Succession de Louis Melchior Molin—No 9,126.

PAR G. De FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

MARDI, 16 janvier 1866, [illegible]

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER.

Sacs de voyage, Linge fait et 300 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR E. ROGER & CO.,

O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 13 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

30 caisses CHAPEAUX pour hommes et enfants, composant un assortiment complet

—Aussi—

100 lots SACS DE VOYAGE et LINGE FAIT.

—Et—

300 caisses BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS reçues par les derniers arrivages.

Conditions—comptant en billets du Trésor des États-Unis.

---

100 quarts vin de Porto et 100 quarts vin de Madère.

PAR E. ROGER,

O. DEJAN, encanteur.

VENDREDI, 12 courant, il sera vendu, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, [illegible]

100 quarts vin de Porto

100 do de Madère [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

---

Chaudières de bateaux à vapeur, Roue de palette, Ancre, Cordes, Table à manger, Portes et divers, sauvés du steamer Ruby.

Par E. ROGER & CO.,

O. DEJAN, Encanteur.

VENDREDI, 12 courant, il sera vendu à midi, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra—

Deux chaudières de bateau, une roue de palette, une ancre, un coffre fort, une table à manger, une cloche, un lot de portes, miroirs, chaises, draps, verrerie, vaisselle et divers articles sauvés du steamer Ruby.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

---

PAR R. M. MONTGOMERY.

Vente péremptoire de cornichons d'Angleterre, Worcestershire sauce, ale de Tennent, fruits au jus, pruneaux de Bordeaux, à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, vendredi, à 10 heures, dans leur salle d'encan au No 29 de la rue du Camp, par le catalogue—

100 barils cornichons d'Angleterre.

50 caisses Worcestershire sauce,

50 barriques ale de Tennent,

200 caisses fruits de France dans leur jus.

50 do pruneaux de Bordeaux en bocaux,

50 do do en caisses.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

---

Grande Vente Importante

DE

MARCHANDISES SÈCHES, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX.

POUR CLORE UNE CONSIGNATION—VENTE A L'ENCAN.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, VENDREDI 12 janvier, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au No 29 de la rue du Camp—

Un fort lot

D'INDIENNES,

COTONS BLANCS et COTONS ÉCRUS, des meilleures marques,

UN GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS ET DE LINGERIE,

Marchandises des dernières modes et des qualités les plus fines.

— Également —

Un très fort stock de bottes et de souliers, chapeaux pour hommes et pour enfants.

Conditions—à la vente.

---

PAR W. H. BUNNELL.

Argenterie de table doublement plaquée, à l'encan.

PAR W. H. BUNNELL, encanteur.

IL sera vendu dans sa salle d'encan au No 41 de la rue du Camp [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des États-Unis.

---

PAR GARDNER SMITH & CO.

SUCCESSION DE THOS. F. GUION,

No 25824.

Grande vente par catalogue, de tout le stock d'articles riches, à l'ancien local du défunt, au No 20 de la rue St Charles.

PAR GARDNER SMITH & Co.

GARDNER SMITH, encanteur,

Bureau, rue du Camp No 90.

IL sera vendu, lundi, 15 janvier 1866, [illegible]

---

PAR D. E. MORPHY.

Vente sans réserve.

PAR D E MORPHY, encanteur

IL sera vendu samedi, 13 janvier 1866, à 10 heures du matin au magasin No 41 au coin des rues Magazine et Gravier [illegible]

---

PAR BERNARD TURPIN.

Vins de Bordeaux en barriques et en caisses, Sherry, Liqueurs, Champagne, Vermouth, Riz, Sucres, Fromages, Lait condensé, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

Bureau, No 87 rue Vieille Levée.

VENDREDI, 12 du courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin No 87 rue Vieille Levée:

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

---

Eaux-de-vie françaises, vins blanc et rouge, muscat, absinthe, sardines, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

Bureau, No. 87, rue Vieille Levée.

MARDI le 16 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan au magasin des importateurs MM. A. Rivières & Co., Nos 16 et 18 rue St-Louis, les articles suivants—

[illegible]

Conditions, à la vente.

Les catalogues seront prêts un jour avant la vente.

---

PAR WALTON & DESLONDE.

Deux excellentes maisons en briques, à étages, à mansardes, dans la rue de l'Esplanade, près Bourbon. Vente à longs termes.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur,

Rue Carondelet No 47.

MERCREDI, 24 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

DEUX TERRAINS situés dans le Deuxième District dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Bourbon, Quartier et Dauphine. [illegible]

Les améliorations comprennent DEUX MAISONS en briques, à étage, à mansardes, bâties dans le genre moderne, [illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant, en billets du Trésor des États-Unis; [illegible]

---

B. L. MANN & CO.,

Négociants Commissionnaires et Marchands de toute espèce de

Fourrures, Pelleteries, Suif, Laine, Cire, Huile de Tanneurs, Japonaise, Sumac, &c.,

Rue des Magasins Nos 83 et 85,

Nouvelle-Orléans.

---

PAR CHARLES E. FORTIER.

Bon terrain pour bâtir, dans la rue Villeré.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,

Bureau, rue de la Douane, No 82.

IL sera vendu jeudi, 18 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,

Un certain terrain situé au faubourg Tremé, dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Plauché, Kerlerec et Columbus—[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

Les actes de vente pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

---

BORNIO FRERE,

No77........RUE GRAVIER........No77.

Importateurs

DE PRODUITS DE CUBA,

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c.

Seuls agents, en cette ville,

De la Célèbre Fabrique de Cigarettes

"LA HONRADEZ!"

UN STOCK FRAIS.

BORNIO & FRÈRE.

---

Grande Réduction de Prix!!

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de fabriquer

Un très Grand Choix

de

CONFISERIES,

DE 1RE QUALITÉ.

Tels que:

BONBONS—Décorés, imitation, fruits à la duchesse à praliné, dits du Nord, bonbons de danses.

CARAMELS—A la noisette, fondantes, grillées et à [illegible]

CHOCOLAT—A la crème, aux noisettes et aux pralines.

Une très grande variété de DRAGÉES, les qualités, un grand assortiment de BONBONS UNIS, les qualités, ainsi qu'un choix de PATISSERIES et GATEAUX.

[illegible]

J. JANIN.

Coin Gravier et Remparts.

---

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

Rue St Charles, No 55,

Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et Union.

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général, sur les bons les actions, les scrips, les garanties du gouvernement, etc.

Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises sujettes à la crue.

N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposent des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.

Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à deux heures du soir.

---

Salon de Lunch

POUR LES DAMES

Tenu par

M. L. A. BELLANGER,

A l'angle des rues Canal et Bourbon.

---

A. TIRRELL & CO.

(Successeurs de Tirrell & Bates)

Marchands en gros de CHAUSSURES

RUE DES MAGASINS

entre Canal et Commune.

ONT reçu par les derniers arrivages un assortiment complet de [illegible]

---

PARFUMERIE! 71 rue de Chartres. | PARFUMERIE! 71 rue de Chartres

J. ANGELLOS,

A côté du bureau de l'Abeille,

VIENT de recevoir un assortiment splendide de fines parfumeries qu'il a choisies lui-même dans les premières fabriques de Paris.

Il offre au public au détaillage complet, [illegible]

Il a reçu aussi un grand assortiment de matières premières pour la FABRICATION de la parfumerie, [illegible]

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR FORSTALL & SPEAR.

Excellente occasion pour les dames.

VENTE SPÉCIALE POUR LEUR COMMODITÉ EXCLUSIVE

Chez Mme E. W. TURNER,

No 110 rue du Canal.

GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE

Une facture de plus de trente mille piastres de Valenciennes impériales françaises et autres dentelles.

Comprenant cols et manches—Coiffures—Barbes—Mouchoirs—Bas—Châles—Echarpes—Voiles et Pélerines—formant une des collections les plus recherchées, élégantes et variées qui aient jamais été offertes en cette ville

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, No 26 Passage de la Bourse

LUNDI, 22 du courant, à onze heures du matin, il sera vendu à l'encan, sans réserve, dans le magasin de Mme E. W TURNER, No 110 rue du Canal, la facture ci-dessus mentionnée, qui sera plus longuement détaillée par catalogue.

Cette vente étant spécialement à l'usage des dames, pour l'agrément desquelles on a fait de grands préparatifs, on annonce qu'elles seules seront admises.

Les conditions sont comptant; sur livraison et la vente continuera jusqu'à la disposition totale de la facture.

---

Bouilloires de bateau à vapeur.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau, No 26, Passage de la Bourse.

SAMEDI 13 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu sur la Levée, au pied de la rue Conti, pour le paiement des frais, fret, &c. sur les dites bouilloires.

5 bouilloires pour bateau à vapeur.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

---

A vendre à l'amiable,

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau No 26 Passage de la Bourse.

PLUSIEURS maisons de résidence et magasins très avantageusement situées dans les Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Districts de cette ville. Pour plus ample information et les conditions s'adresser à leur bureau, No 26 Passage de la Bourse.

---

PAR VINCENT & CO.

Vente spéciale de bottes et de souliers.

PAR VINCENT & Co.

W. F. VINCENT, Encanteur

IL sera vendu, vendredi, 12 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—

250 caisses de bottes et de souliers, comprenant en partie Brodequins Russets et Kips, bottes en peau de veau extra, [illegible]

---

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches, Lingerie et Habillements

PAR HOFFMAN & MARKS

S. S. ZEIGLER, Encanteur

Bureau, rue de Chartres, No 28

VENDREDI 12 janvier, à dix heures du matin il sera vendu—

[illegible]

---

PAR G. LEAUMONT.

50 caisses Chapeaux, Habillements et Marchandises sèches.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan 69 rue de Chartres.

VENDREDI, 12 courant à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

Conditions à la vente.

---

Tapis avariés.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan N. 69, rue de Chartres.

VENDREDI demain courant, à dix heures du matin, il sera vendu—

Huit pièces tapis avariés.

---

PAR JOHN C. BLOHM.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES.

Habillements, chapeaux, manteaux.

PAR JOHN C BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 13 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 35 de la rue Bienville, il sera vendu—

600 lots de marchandises sèches, habillements, chapeaux et chemises, [illegible]

—Et—

90 manteaux qu'il doit être vendu sans réserve à midi précis.

Conditions à la vente.

---

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Grande vente de marchandises sèches, pour clore diverses consignations.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

SAMEDI, treize janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu dans sa salle d'encan, [illegible]

---

PAR ANTHONY FERNANDEZ

Bateaux à vapeur et une Chaloupe, à Pensacola.

Par ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur

Bureau, Passage de la Bourse, No 37.

IL sera vendu, VENDREDI, 19 janvier 1866, à 11 heures du matin, à la Bourse, [illegible]

---

PAR O. VALETON.

Savon, Huile, Vermouth, Muscat.

En débarquement du navire Méditerranée de Marseille.

PAR O. VALETON, encanteur,

Bureau 25 et 27 rue Conti.

VENDREDI, 12 janvier, à midi, il sera vendu sur la Levée vis-à-vis la rue du Maine, au débarquement du navire Méditerranée, de Marseille—

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

---

PAR S. GUINAULT.

Meubles, quincaillerie, &c. &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

VENDREDI, 12 janvier 1866, il sera vendu à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

Un lot de meubles assortis, consistant en bois de lits, armoires, tables, chaises &c.

Aussi—Un fort lot de quincaillerie, consistant en outils, couteaux &c.

Conditions—Comptant.

---

Vente pour cause de départ d'une jolie Résidence et cinq lots de terre sur le Rail Road Pontchartrain.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau encoig. Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu, samedi, 13 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

CINQ lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, formant deux emplacements, [illegible]

---

Vente pour cause de mauvaise santé.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, encoig. Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu, samedi 13 janvier 1866, à 9 heures de l'après-midi, sur les lieux, dans la maison face au Vieux Bassin [illegible]

---

PAR E. M. JACOBS.

PROPRIÉTÉ DE PRIX.

Succession de John Watterson.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

Bureau: Passage de la Bourse, No 36.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, [illegible]

---

JOHN HENRY & CO.

121 & 123...Rue de la Commune...121 & 123

FABRICANTS

—ET—

MARCHANDS EN GROS

—DE—

BOTTES ET SOULIERS,

Destinés au commerce de la ville et de la campagne.

121 & 123, rue de la Commune.

—Nouvelle-Orléans—

C. W. GOULD ........ R. W. TAYLOR

---

GEO. McE. BURKE,

Autrefois de la maison H. BURKE & Bro.)

Courtier de marchandises,

No........ BANK PLACE........

N. B.—Il donnera toute son attention à la vente des vins, [illegible]